

FICHE DE SYNTHESE : BOUCLE NORD DES HAUTS-DE-SEINE

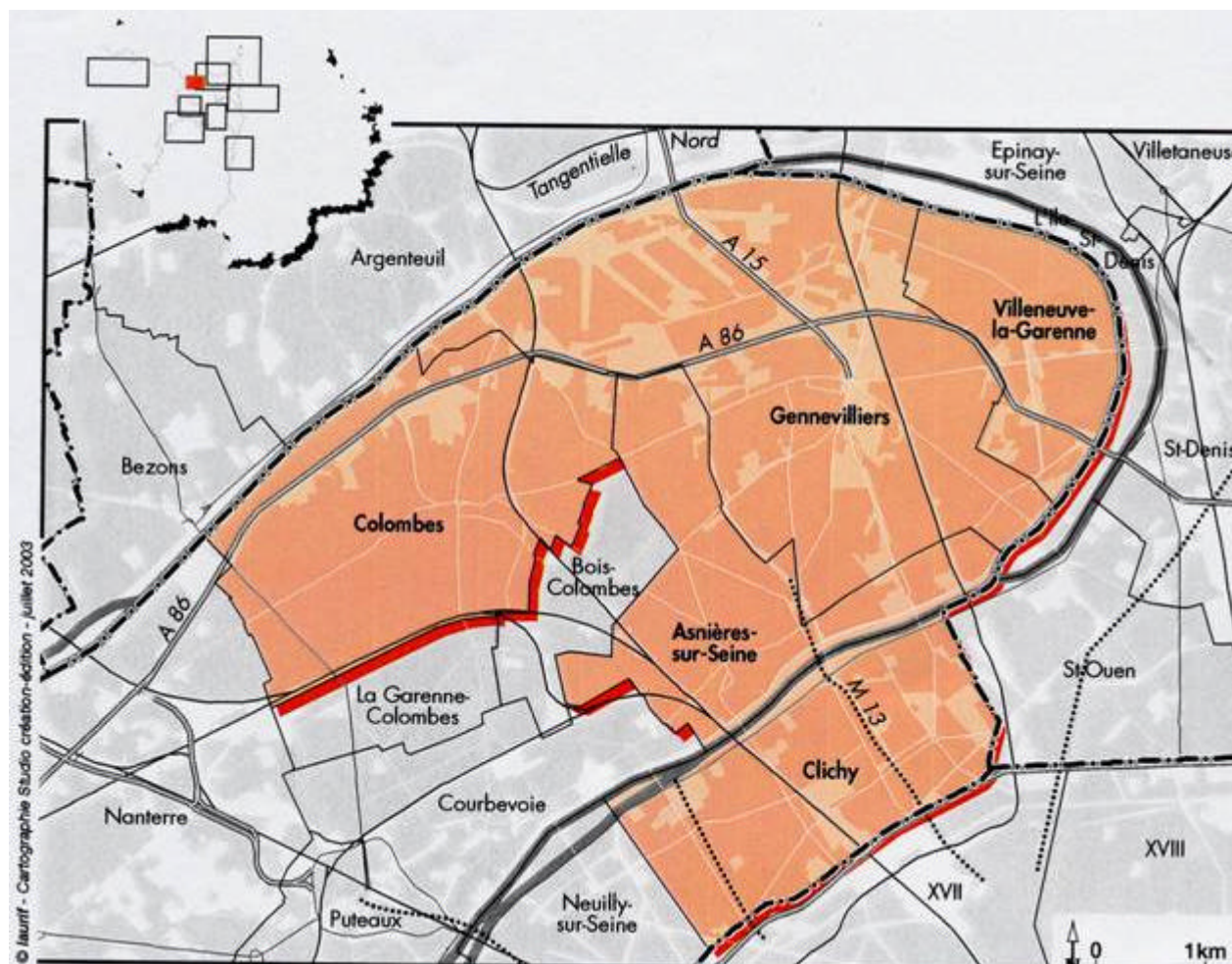
SDRIF – avril 1994 : secteur de re-développement économique et urbain de la Proche Couronne

CPER 2000 – 2006 : territoire prioritaire touché par la désindustrialisation

Rapport présenté par Christine Saincy

Au nom de La Commission de l'aménagement du territoire – 3 juillet 2003

Dans le cadre du travail sur « les territoires prioritaires d'Ile-de-France inscrit au CPER 2000/2006 » les 9 rapports territoriaux, le rapport de synthèse et l'avis adopté par le CESR sont disponible sur le site.



1 LE TERRITOIRE : 5 COMMUNES¹ DU NORD DES HAUTS-DE-SEINE

- **Démographie** : le territoire concentre 20 % de la population des Hauts-de-Seine soit 267.635 habitants en 1999. Le revenu moyen par habitant y est sensiblement inférieur à la moyenne francilienne ;
- **Emploi** : il y a une perte de vitesse de l'emploi industriel traditionnel (- 9.000 emplois en 10 ans) qui n'est que partiellement compensée par le fort développement du secteur tertiaire, d'où une hausse du taux de chômage entre 1990 et 2002 ;
- **Urbanisme** : un parc de logements essentiellement collectif (60 %) datant des années 1960 ; un parc social important² et une pénurie de logements intermédiaires. Des grands ensembles qui tendent à se dégrader ;
- **Politique de la ville** :
 - un GPV³ intercommunal Gennevilliers – Villeneuve-la-Garenne – Clichy,

¹ Asnières, Gennevilliers, Clichy, Colombes et Villeneuve-la-Garenne.

² Parc social : 31 % sur l'ensemble du territoire prioritaire de la Boucle Nord des Hauts-de-Seine avec des moyennes supérieures à 60 % à Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne.

³ GPV : Grand Projet de Ville.

- cinq contrats de ville,
- éligibilité d'une partie du secteur aux fonds structurels Objectif 2⁴.

2 DES FAIBLESSES À COMPENSER ET DES ATOUTS À VALORISER

- L'absence d'identité du territoire a un impact sur son attractivité. L'image du territoire est plutôt négative : friches industrielles, habitat dégradé, manque des centralités urbaines. Ainsi, la Boucle Nord des Hauts-de-Seine semble avoir du mal à s'affirmer par rapport aux pôles voisins⁵. Ces difficultés s'accroissent du fait de la faiblesse des partenariats intercommunaux ;
- Equipements sanitaires et sociaux insuffisants ;
- Les terrains de Gaz de France et de la zone portuaire constituent les seules réserves foncières disponibles ;
- L'accessibilité globale est plutôt bonne mais présente plusieurs points faibles et, notamment, l'absence⁶ ou la saturation des transports en commun (ligne 13 du métro). Concernant les transports individuels, il est envisagé de re-qualifier les boulevards urbains traversant la Boucle selon un axe Nord - Sud ;
- Le Port de Gennevilliers est le plus grand port intérieur français et la plus importante plate-forme multi-modale francilienne avec 250 entreprises⁷. Il est également prévu de réhabiliter le port de Clichy ;
- Le territoire est confronté à des problèmes environnementaux : risques d'inondation (PPRI⁸), dépollution des anciennes friches industrielles, nuisances sonores des infrastructures de transport. On constate cependant quelques améliorations depuis dix ans⁹.

3 DES ENJEUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX

- La restructuration du tissu économique de la Boucle Nord des Hauts-de-Seine passe par un équilibre entre le développement tertiaire et le maintien de la tradition industrielle. L'aménagement du port constitue à cet égard un élément déterminant ;
- Favoriser la cohésion sociale en poursuivant la politique de la ville ;
- S'inscrire davantage dans la problématique du développement durable et de la prévention des risques : préservation du cadre de vie (déchets, trame verte), protection contre les risques d'inondation ;
- Valoriser la position attractive de carrefour entre 4 départements (Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise).

4 LES PRÉCONISATIONS DU RAPPORT

- Encourager la réalisation d'un diagnostic territorial partagé pour mettre en évidence les spécificités et les complémentarités des communes ;
- Développer les transports pour favoriser le désenclavement et l'attractivité de ce territoire ;
- Poursuivre le maillage des transports en commun¹⁰ et re-qualifier les boulevards urbains¹¹ ;
- Développer des formations adaptées aux besoins des activités portuaires et logistiques et favorable au maintien de l'emploi industriel ;
- Encourager la démarche de renouvellement de l'habitat dans une approche intercommunale ;
- Favoriser l'émergence d'une véritable identité de territoire pour dynamiser son image et améliorer son attractivité.

⁴ Objectif 2 : aide communautaire visant à soutenir la reconversion économique et sociale des zones en mutation socio-économique dans le secteur de l'industrie et des services, dans les zones rurales en déclin, les zones urbaines en difficultés et les zones en crise dépendant de la pêche.

⁵ Paris, la Défense, la Plaine Saint-Denis, Argenteuil-Bezons...

⁶ Absence de transports en commun structurants à Villeneuve-la-Garenne et à proximité du port de Gennevilliers.

⁷ Soit 7.000 emplois directs et 10.000 emplois indirects.

⁸ PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondations.

⁹ Les espaces verts sont en effet passés de 160 à 185 hectares en 10 ans.

¹⁰ Prolongements de la ligne 13 du métro, des lignes de tramway T1 (Saint-Denis – la Défense) et T2 (La Défense – Bezons). Construction d'un pont SNCF entre les gares de Colombes et d'Argenteuil.

¹¹ Ceci concerne tout particulièrement la RD 19 entre Asnières et Gennevilliers et le boulevard intercommunal qui prolonge l'A 15 à partir de Clichy.